

Le baromètre du greffe du Tribunal de commerce de Paris Mai 2006

L'indicateur de référence de la vie économique des entreprises de la Capitale

Economie parisienne : tous les indicateurs au beau fixe en mai 06

Avec une majorité d'indicateurs positifs, l'économie de la Capitale enregistre un bilan satisfaisant en mai. Toujours dynamiques, les immatriculations de SARL, de sociétés civiles, et surtout de sociétés par actions ont permis à la création d'entreprises de regagner le terrain qu'elle avait cédé en avril. Au total, 2 767 nouvelles entités ont vu le jour à Paris le mois dernier, en progression de 3,3% par rapport à mai 2005. Le stock des entreprises actives poursuit sa croissance. Paris compte désormais 314 700 entreprises, un chiffre qui augmente de 3% par mois depuis le début de l'année. Ces bons résultats se trouvent confortés par le recul confirmé des défaillances d'entreprises, dont la baisse s'élève à 20,4% en mai. Seul bémol : la hausse de 53% du passif cumulé moyen par entité.

Les entrepreneurs semblent se trouver dans une position plus confortable en mai, ainsi qu'en témoignent l'augmentation des financements obtenus auprès de leur banque le mois dernier, ainsi que la diminution du montant global de leur dette fiscale et sociale.

Tableau de bord : variation mai 2006 / mai 2005	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 314 697 entreprises, soit 9 583 de plus qu'en mai 05	+3,14%	
Les immatriculations d'entreprises	+3,28%	
<i>dont 1 692 immatriculations de SARL</i>	+14,63%	
Les prêts bancaires accordés aux entrepreneurs	+5,00%	
L'endettement fiscal des entreprises (montants cumulés des inscriptions)		-92,00%
L'endettement social des entreprises (montants cumulés des inscriptions)		-2,20%
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires		-20,38%

✓ Création d'entreprises, profil des entités créées et de leurs dirigeants

La création d'entreprises regagne du terrain en mai 2006 : 2 767 nouvelles entités immatriculées au Registre du commerce, en augmentation de 3,3% par rapport à mai 2005. Tous les statuts juridiques sont en progression, à l'exception des commerçants, en recul de 12,7%. Deux indicateurs sont particulièrement positifs pour l'économie parisienne ce mois-ci :

- Toujours majoritaires, les créations de SARL comptent 1 692 nouvelles entités en mai 06, soit 61,1% des immatriculations du mois, en hausse de 14,6% au regard de mai 2005.
- 221 sociétés par actions ont été créées en mai 2006, en hausse de 62,5% par rapport à mai 2005.

A noter : Pour le second mois consécutif, les immatriculations de sociétés unipersonnelles (EURL) enregistrent une diminution. Elles enregistrent une baisse de 4,3% en comparaison avec mai 2005.

Qui sont les créateurs de mai 2006 ?

Les hommes dirigeants majoritaires et plus nombreux : 76,8% des nouveaux entrepreneurs, en hausse de 17% par rapport à mai 2005. Ils ont 42 ans et 7 mois en moyenne, soit 4 mois de plus qu'en mai 2005. Les 36/58 ans sont les mieux représentés, avec 46,5% des effectifs, en progression de 15,4%.

A noter : Progression de 37,8% du nombre de créateurs âgés de 58 ans et plus (12,3% des effectifs).

Légère augmentation des femmes dirigeantes : 23,2%, en hausse de 0,8% par rapport à mai 2005. Agées en moyenne de 41 ans et 8 mois, elles ont 7 mois de plus qu'en mai 2005. Les « 36/45 ans » sont majoritaires (34,6%, soit +13,4%). Les 26/35 ans et les 46/58 ans représentent respectivement 25% des effectifs.

A noter : comme les hommes, les femmes entrepreneurs « seniors » sont plus nombreuses, soit +10% par rapport à mai 2005.

✓ Évolution économique et financière des entreprises parisiennes

Hausse des financements bancaires enregistrés au greffe. Banques et organismes de crédit ont déposé au greffe 546 inscriptions de privilèges et nantissements en mai 2006, soit +5% par rapport à mai 2005. Ces financements sont dédiés à l'acquisition de matériel ou à l'achat d'un fonds de commerce.

Diminution de l'endettement des entreprises. Le Trésor public a inscrit 334 inscriptions auprès du greffe en mai 2006, soit une baisse de 87,2% par rapport à mai 2005¹, qui s'accompagne d'une diminution de 92% du montant des dettes fiscales cumulées. Les inscriptions de privilèges de la Sécurité sociale s'élèvent à 1 517 en mai 2006, en progression de 8,2% par rapport à mai 2005. Le montant des sommes dues, en revanche, recule de 2,2%.

¹ Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

✓ Entreprises en difficulté

Défaillances d'entreprises : pour le 5^{ème} mois consécutif, les défaillances d'entreprises poursuivent leur recul en mai 2006. Avec 297 décisions d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires prononcées par le Tribunal de commerce de Paris le mois dernier, le nombre d'entités concernées diminue de 20,4% au regard de mai 2005. Les entreprises défaillantes du mois sont majoritairement des PME qui présentent un passif élevé. Le passif moyen de 219 990 €, progresse de 53% par rapport à mai 2005. Au total, il s'élève à 65 337 000 €, en hausse de 21,9% par rapport à mai 2005.

Point positif : la diminution des emplois salariés directement touchés. 625 personnes ont été concernées par les défaillances, soit une baisse de 20,6% par rapport à mai 2005. L'industrie est le secteur où l'emploi s'est le plus dégradé en mai avec 30,9% des effectifs salariés. Viennent ensuite : les services aux entreprises (21,6% des défaillances du mois), le commerce (16,2%), et les services aux particuliers (15,2%).

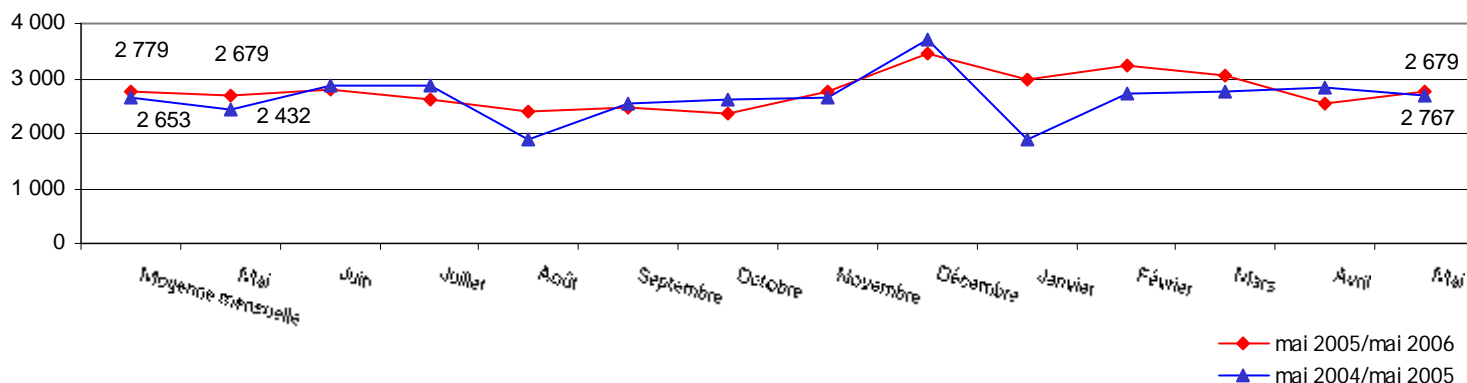
A noter également : Selon les termes de la Loi de sauvegarde des entreprises (LSE) du 1^{er} janvier 2006², aucune procédure de ce type n'a été ouverte en mai 2006. Depuis le 1^{er} janvier 2006, une seule entreprise a bénéficié de cette procédure à Paris. Il s'agit d'une SARL créée en 2004, qui emploie 2 salariés et exerce une activité de production de films cinématographiques.

NB : Compte tenu de leur mise en application récente, les nouvelles dispositions de la Loi LSE ont peut-être influé sur la diminution des jugements d'ouverture, mais il serait prématuré d'en tirer des conclusions.

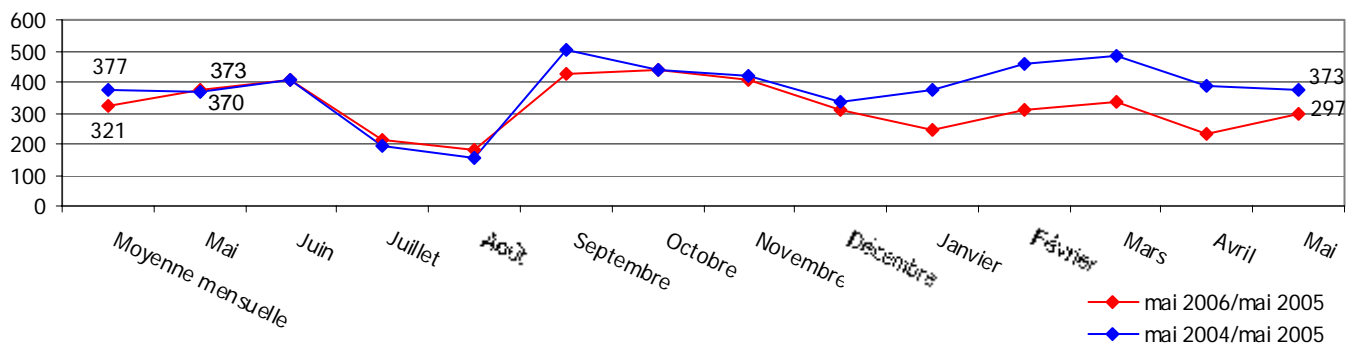
Pyramide des âges des créateurs d'entreprise

Mai	2006			2005		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
Moins de 25 ans	4,97%	5,23%	4,89%	4,88%	5,93%	4,51%
Entre 26 et 35 ans	22,90%	25,00%	22,27%	24,42%	26,52%	23,69%
Entre 36 et 45 ans	31,93%	34,64%	31,11%	31,57%	30,81%	31,83%
Entre 46 et 58 ans	28,48%	25,16%	29,48%	29,13%	27,84%	29,58%
58 ans et plus	11,72%	9,97%	12,25%	10,01%	8,90%	10,40%

Evolution de la création d'entreprise entre mai 2005 et mai 2006 36 131 nouvelles entreprises : +4,77% par rapport à mai 2004/mai 2005



Evolution des défaillances d'entreprises 4 175 décisions d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires entre mai 2005 et mai 2006, soit -14,8% par rapport à mai 2004 / mai 2005



² Cette Loi introduit de nouvelles modalités de traitement des difficultés des entreprises. 5 voies s'ouvrent désormais à l'entrepreneur en difficulté pour saisir le Tribunal de commerce : le mandat ad hoc, la conciliation, la sauvegarde, le redressement et la liquidation judiciaire. A noter : les délais de déclaration volontaire de cessation des paiements sont étendus à 45 jours dans le cadre de la procédure de conciliation. L'ancienne loi obligeait l'entrepreneur à effectuer cette déclaration sous un délai de 15 jours.